

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
M22- 0007325

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5745 Société : 124396
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : Lagueraud Aicha
Date de naissance :
Adresse : 94 lot Boucha Sidi Nacrouf
Tél : Total des frais engagés : 3587,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Complet

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☒ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : Lagueraud Aicha

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

« maladie » doit être transmis dans les
tractuels de votre contrat.

compte rendu.
d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.

ances pour traitements spéciaux doivent
nature du traitement ainsi que le coefficient
ndant et le détail des honoraires.

de pharmacie et les notes de frais d'analyses
tements spéciaux doivent toujours être
nées des ordonnances du médecin traitant
es photocopies des résultats (des analyses
mens radiologiques).

ctus et les PPV (Prix Public de Vente) relatifs
aments doivent être joints aux ordonnances
llant à contrôler les dates de péremption.

ger la garantie aux enfants âgés de plus de
adhérent doit produire annuellement un
de scolarité correspondant à l'année
ce considérée.

nt de l'adhérent ne bénéficie d'aucun régime
ance, merci de le préciser sur le bulletin
et joindre les pièces justificatives. Si cela
en cours de contrat, vous devez nous
uer toutes les pièces justificatives nécessaires.

ns chirurgicales : Nous fournir une facture
e la clinique ou de l'hôpital précisant :

10. Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire
s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de
naissance du/des nouveau(x) né(s).

11. Accident ou traumatisme : (autre que l'accident de
travail) : merci de préciser les causes et circonstances
en mentionnant la date, l'heure et le lieu.

12. Optique : La déclaration doit comporter la prescription
médicale, la facture de l'opticien précisant les
références des verres achetés.

13. Confidentialité : Si la maladie revêt un caractère
confidentiel, merci d'en faire préciser la nature sous pli
confidentiel cacheté à l'attention du médecin conseil
de la compagnie.

14. Cas de grossesse : Vous devez nous le déclarer dès son
diagnostic.

15. Pour les traitements médicaux à longue durée, la prise
en charge est limitée à 3 mois.

16. Réclamations : Toute réclamation doit nous être formulée
au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la
date du dépôt du dossier maladie.

Numéro du sinistre
Matricule de l'assuré
Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc

À remplir par l'assuré

Nom : ZRIOU Prénom : Zouhair
N° de C.I.N : Date de naissance :
Montant des frais exposés : 3334 DH DH 3587,9

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa, le 28/04/2021

Signature de l'assuré(e)

Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

«conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux traitements de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNDP sous le N° : A-A-343/2013».

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »



N° :
Nom de l'assuré :
Bénéficiaire :
Frais exposés : Dh
N° du sinistre :
Matricule :
Lien de parenté :
Date du dépôt du dossier : / /
Numéro du bordereau :
Numéro d'ordre :
Date des soins : / /

À remplir par le Médecin

Renseignements concernant le patient

Nom du patient : Abderrahim Prénom(s) du patient : Zakaria

Date de naissance : 16/04/2022 Lien de parenté avec l'assuré(e) : Hypertension

Nature de la maladie : Hypertension

S'il s'agit d'un accident, en indiquer la cause :

Fait à : le

Détail des soins (à remplir par le Médecin)

Date des actes médicaux	Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes
09/04/22	1	G	3850,00	<u>[Signature]</u>
N° ICE			N° INP	091044578
27/04/22	1	G		<u>[Signature]</u>
N° ICE			N° INP	
16/04/2022	1	G		<u>[Signature]</u>
N° ICE			N° INP	

Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

Date de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien attestant le paiement de la facture
16/04/2022	374,00	<u>[Cachet]</u>
N° ICE		N° INP
27/04/22	253,90	<u>[Cachet]</u>
N° ICE		N° INP
		<u>[Cachet]</u>
N° ICE		N° INP

Analyses - Radiographies

Date de l'ordonnance	Désignation des coefficients	Montant des honoraires	Signature et cachet du laboratoire ou du radiologue
09/04/22	TDM Cervicale	1500,00	<u>[Signature]</u>
N° ICE		N° INP	093000214
09-04-22	3850-	116900,00	<u>[Signature]</u>
N° ICE		N° INP	093000214

Actes médicaux ou paramédicaux - Auxiliaires médicaux

Date des soins	Nombre				Montant des honoraires	Signature et cachet du participant N° d'autorisation d'exercer au Maroc
	AM	PC	IM	IV		
N° ICE					N° INP	
N° ICE					N° INP	
N° ICE					N° INP	

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Médecin conseil	Fiche dossier
-----------------	---------------

Casablanca, le 16 Avril 2022

DR DEMBRI KHALED

MR. ZRIOUI ZOUHEIR

COMPTE RENDU

TDM CERVICALE

Technique :

Acquisition hélicoïdale sans et avec injection de contraste, avec reconstructions multi-planaires.

Résultat :

- Absence de nodule tissulaire visible en arrière de la glande thyroïde.
- Rehaussement homogène de la glande thyroïde.
- Formations ganglionnaires latéro cervicales hautes bilatérales intéressant le territoire II de petit axe infracentimétrique, ne présentant pas de valeur péjorative.

Conclusion :

Absence de nodule para thyroïdien visible à l'étage cervical, à compléter éventuellement par une scintigraphie au MIBI.

DR LAHLOU NEZHA

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 09-04-2022 à 12:33

Code patient : 1810180024

Né(e) le : 11-12-1965 (56 ans)



Mr ZRIOUI Zouheir

Dossier N° : 2204090017

Prescripteur : Dr Khaled DEMBRI

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

			18-02-2022
Hématies :	4.63 M/mm ³	(4.30-5.76)	4.83
Hématocrite :	44.70 %	(39.50-50.50)	44.40
Hémoglobine :	14.50 g/dL	(13.50-17.20)	15.20
VGM :	97 fL	(80-99)	92
TCMH :	31 pg	(27-34)	31
CCMH :	32 g/dL	(28-36)	34
Leucocytes :	6 120 /mm ³	(3 900-10 200)	7 360
Polynucléaires Neutrophiles :	59 %		58
Soit:	3 611 /mm ³	(2 000-7 500)	4 269
Lymphocytes :	29 %		28
Soit:	1 775 /mm ³	(1 000-4 000)	2 061
Monocytes :	8 %		8
Soit:	490 /mm ³	(<1 100)	586
Polynucléaires Eosinophiles :	3 %		5
Soit:	184 /mm ³	(0-600)	366
Polynucléaires Basophiles :	1 %		7
Soit:	61 /mm ³	(0-150)	74
Plaquettes :	225 000 /mm ³	(150 000-450 000)	249 000
Commentaire :	Hémogramme normal.		

Validé par : Dr. BENMILOUD Loubna

مختبر الصقلي للتحليلات الطبية
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

Dr. BENMILOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2204090017 – Mr ZRIOUI Zouheir

ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum : Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

Calcium corrigé
(Calcul avec albumine)

5.40

mEq/L

(4.40–5.20)

5.50

108.00

mg/L

(88.00–104.00)

110.00

18-02-2022

Créatinine

(Créatine Enzymatique –Respons 920 Diasys)

9.4

mg/L

(7.0–13.0)

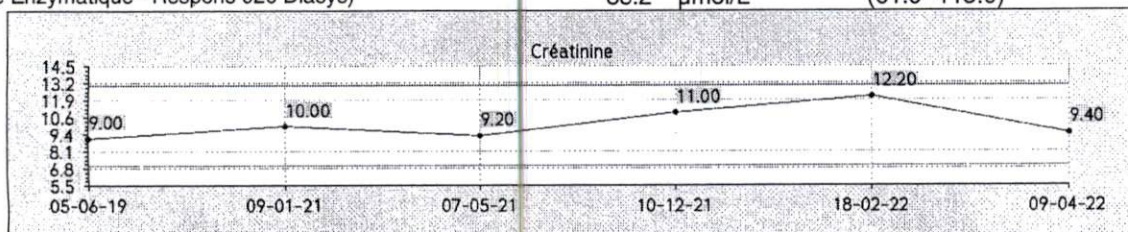
12.2

83.2

μmol/L

(61.9–115.0)

108.0



CLAIRANCE DE LA CREATININE ESTIMEE (formule MDRD)

(MDRD =Modification of Diet in Renal Disease)

Clairance:

(Clairance de la créatinine estimée pour un patient caucasien)

88 mL/min

(>60)

Classification de la maladie rénale chronique :

- G1 : Clairance normale : > ou = à 90mL/min
- G2 : Clairance légèrement abaissée : 60–89mL/min
- G3a : Clairance légèrement abaissée à modérément abaissée : 45–59mL/min
- G3b : Clairance modérément à sévèrement abaissée : 30–44mL/min
- G4 : Clairance sévèrement abaissée : 15–29mL/min
- G5 : Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min.

Validé par : Dr. BENMILOUD Loubna

LABORATOIRE MEDICALES

240, Bd

Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61 • Fax: 05 22 98 84 94 • Urgences : 06 68 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension, Casablanca. (طريق الجديدة)

Tel : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214

Dr. BENMILOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2204090017 – Mr ZRIOUI Zouheir

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible

(ECLIA-Cobas411-Roche) limite de
détection: 0.005 μ UI/ml

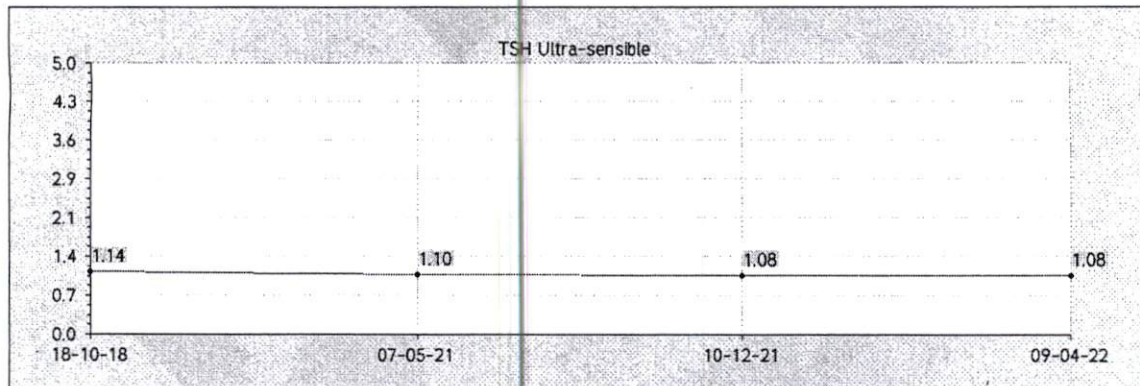
1.080 μ UI/mL

10-12-2021

1.080

Interprétation:

Euthyroïdies : 0.27 à 4.2 μ UI/mL
Hyperthyroïdie : TSH < 0.1 μ UI/mL
Hypothyroïdie : TSH > 5.0 μ UI/mL



Nouveau-né: TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retour à la normale vers 2 – 5 jours. D'où le dosage à partir de J5.

18-02-2022

Parathormone (PTH)

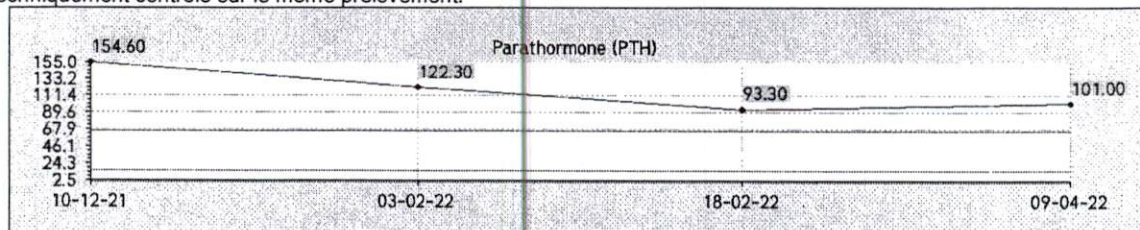
(ECLIA – Cobas e 411 – Roche)

Résultat techniquement contrôlé sur le même prélèvement.

101.0 pg/mL

(15.0–65.0)

93.3



Validé par: Dr. BENMILOUD Loubna

LABORATOIRE SQALLI d'ANALYSES MÉDICALES
Dr. BENMILOUD Loubna

240, Bd. Brahim Roudani
Tél: 05 22 25 78 25

240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension, Casablanca (الجديدة)
Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214

Docteur Khaled DEMBRI

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition

Echographie

Diabète - Goitre - Anorexie - Hypertension Artérielle

Cholestérol - Lipides - Troubles de croissance

Andropause - Ménopause

Traitement complet de l'obésité



CABINET DEMBRI

الدكتور خالد دمبري

اختصاصي في أمراض الغدد السكري والتغذية

الفحص بالصدى

مرض السكري و الغدة الدرقية

الضغط الدموي ، الكوليسترول ، الدهون

فقدان الشهية ، اضطرابات النمو ، البلوغ و الجنس

سن اليأس ، العقم عند الرجل و المرأة

العلاج الكامل للمسمنة

27.04.2022

Casablanca, le : في : الدار البيضاء

PHARMACIE FLEUR D'ORANGER
SARL
11, Allée des Grangers - Al Sebaa
Casablanca - Tél: 05 22 34 38 88
ZAOUI Aicha

79.90

3 D vit

87.00 x 2

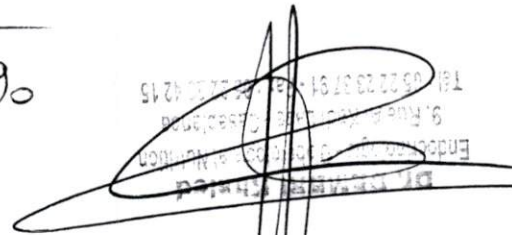
Belxium 36



2 mart

CABINET DEMBRI

T: 253.90



9, شارع القاضي اياس، الطابق الثاني، المعاريف - الدار البيضاء - جماعة المعاريف

9, Rue Al Kadi Iass au 2ème étage (face école Bienfaisance à côté de la commune du Maârif) - Casablanca

Tél : 05 22 23 37 91 / Fax : 05 22 23 42 15 / GSM (si urgence) : 06 61 63 32 50

Email : kdembri@hotmail.com / khaled1966dembri@gmail.com - Site Web : www.dembri-endocrino.com

Dr Chakib BENNANI-SMIREN | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDouch
Dr Abdelaziz ZOUAOU | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

le 16/04/2022.

Mr. Zouhair Zouhair

S.V

187,00 K2

compagnie

374,00

2 flacons de 50 ml

PHARMACIE HAY RAJA
Hicham ABOUTIKA
Distributeur en pharmacie
4, av. des Beldes Rd Anoual
4189 Raja Harmitage
Casablanca Tel: 05 22 86 05 25

www.anoual.ma | E-mail : anoualtel@menara.ma

111, Boulevard Anoual | Casablanca | Accueil Général : +212 522 86 09 99
Sénologie (Imagerie du Sein, Echographies, Densitométrie : +212 522 86 09 89
IRM | Scanner : +212 522 86 09 79 | Secrétariat Administratif : +212 522 86 28 00 | Fax: +212 522 86 08 93

Dr DEMBRI KHALED Casa
Spécialiste en endocrinologie
Diabétologie et nutrition
9. Rue Kadi Iass Maârif. Casa
Tél: 0522233791 / Fax: 0522234215
GSM : 0661633250
Adresse : 9. Rue Kadi Iass 2^{ème} étage à côté de
Mac Donald's Casablanca
Kdembri@hotmail.com

09104122

Nom : Zrioui
Prénom : Zouheir
Indication : Hypercalcémie

مختبر الصقالي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE SAÏALI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILLOUD
240, Bd Brahim Roudani Maârif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Patente: 35805014

Faire svp : TSHus + NFS + Calcémie +
PTH 1-84 + Créatinine

Nb : Il est strictement interdit de faire une consultation ou de
lire un bilan sur whatsapp ou sur mail

Dr. DEMBRI KHALED
Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition
9. Rue Kadi Iass Maârif, Casablanca
Tél: 05 22 23 37 91 / Fax: 05 22 23 42 15

Dr. BENMILOUD Loubna. Médecin biologiste.
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

FACTURE N° : 220400132

CASABLANCA le 09-04-2022

Mr ZRIOUI Zouheir

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0101	Albuminémie (Méthode immunologique)	B60	B
0104	Calcium	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0164	TSH us	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0428	Parathormone	B400	B

Total des B : 850

TOTAL DOSSIER : 1160.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent soixante dirham .

مختبر الصقلي للتحليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES
Dr. BENMILOUD
240, Bd Brahim Roudani Maarif
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
Casablanca - Patente: 35805014

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214



Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

Société : STE SOREAD
Contrat n° : V80580100 / 00
N° d'affiliation : 86
Matricule Société : 0
Assuré : ZRIOUI ZOUHAIR
Bénéficiaire : ZRIOUI ZOUHAIR

N° de sinistre : 22669550
N° dossier : 1490349
Date de survenance : 09/04/2022
Date de traitement : 20/05/2022
Date de remboursement : 28/06/2022
Médecin : *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	85.00	0,00	255,00
SCANNER	1 500,00	1 500,00	0	85.00	0,00	1 275,00
ANALYSES B	1 160,00	1 160,00	0	85.00	0,00	986,00
MEDICAMENTS	627,90	627,90	0	85.00	0,00	533,71
	3 587,90	3 587,90			0,00	3 049,71

Observations :

Informations :